



1850 : “LA PRINCESSE DE LA BAIE”

OU « ON ENLÈVE BIEN DES MARQUISIENNES »...

par Jean-Louis CANDELLOT

Voici un fait divers assez extraordinaire et bien indicatif de la rudesse autrefois dans les archipels éloignés et en Amérique ; il nous apprend aussi que la justice californienne savait déjà dire son mot. Le document d'origine qui a attiré notre attention est extrait de *American activities in the central Pacific 1790-1870* et nous le devons aux recherches de Michel Bailleul ; par la suite, les archives des journaux américains de l'époque nous ont permis de mieux explorer et comprendre cette histoire. (Traduction de J.-L. Candelot)

Pour définir le cadre...

POUR COMPRENDRE les tenants de cette histoire, il faut d'abord la situer dans le temps et dans l'espace : cela se passe en 1850, aux îles Marquises et en Californie, alors l'Etat le plus jeune des Etats-Unis.

Les îles Marquises ont été annexées par la France depuis juin 1842, mais, huit ans plus

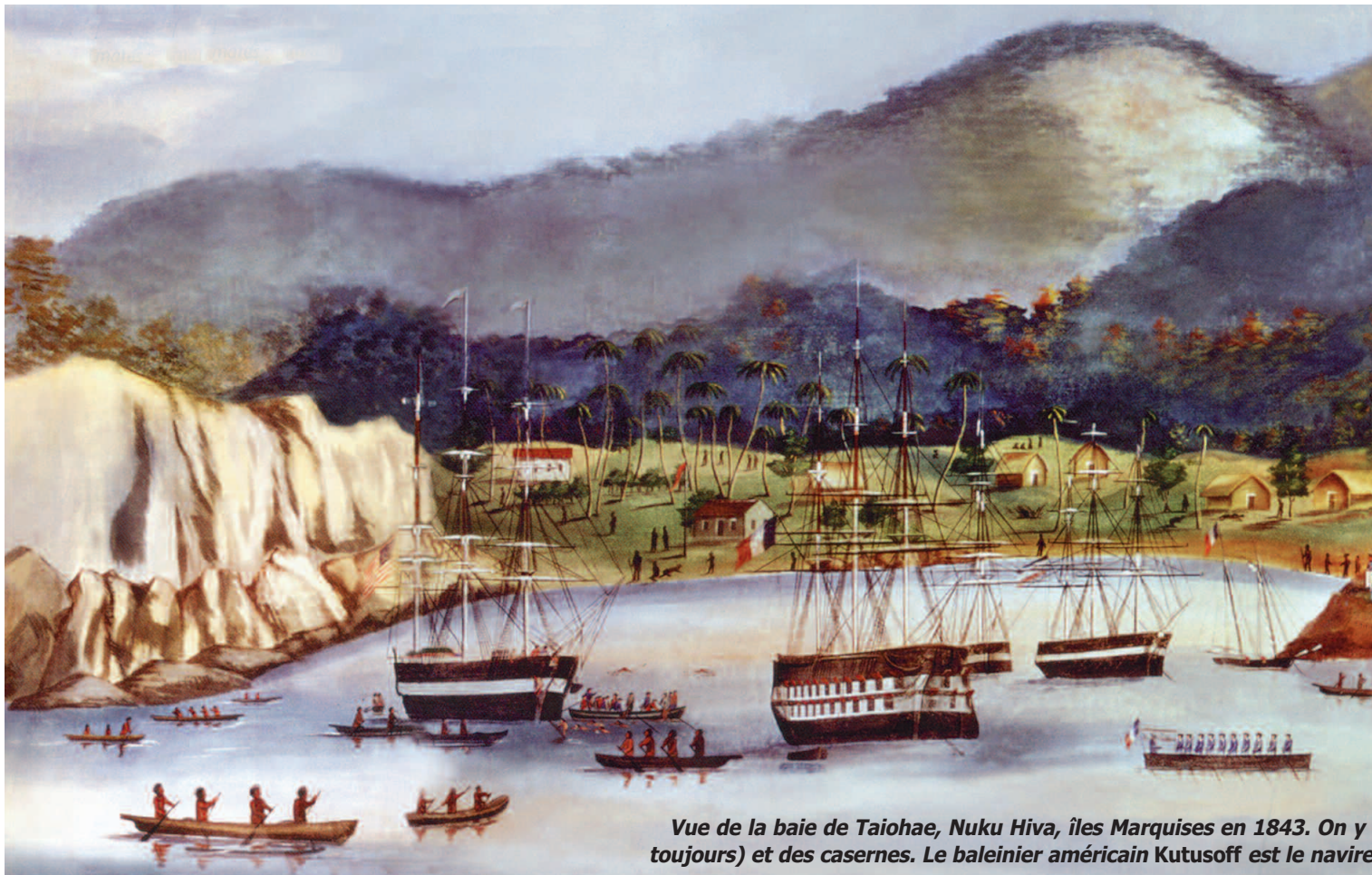
tard, la présence de l'autorité de tutelle n'y demeure plus que dans la seule île de Nuku Hiva, où la garnison du fort Collet a été réduite à minima et les îles continuent à connaître des soubresauts de violences, des guerres épiques entre tribus, des massacres de marins imprudents sur les plages.

Ceci tout particulièrement au groupe sud qui comprend les îles Tahuata, Fatu Hiva et surtout la grande Hiva Oa alors très peuplée. À Tahuata, le fort des Français a été abandonné

depuis trois ans pour transférer ses moyens vers Tahiti.

Dans chaque île des Marquises, il existe toute une faune de *beachcombers* ou vagabonds des mers, de toutes nationalités, naufragés ou déserteurs de baleiniers, plus ou moins intégrés aux populations ; certains s'y sont établis à demeure ; d'autres, après s'y être offert un extracte exotique, n'aspirent plus ensuite qu'à un but : pouvoir s'échapper au plus vite de ces paradis aux réalités infernales. Cependant, pour les équipages des navires en goguette, les filles des îles restent l'attrait majeur qui souvent motive les escales...

Ainsi, en 1850, cinq jeunes filles de Hiva Oa avaient été enlevées par une goélette américaine pour le plaisir de l'équipage mais aussi, nous le verrons plus loin, dans un but mercantile. Le père de l'une d'elles était le “roi” de la baie où s'était produit le rapt, et celui-ci avait fait savoir



Vue de la baie de Taiohae, Nuku Hiva, îles Marquises en 1843. On y voit (en bas) des canoës (et des casernes). Le baleinier américain Kutusoff est le navire



qu'en représailles plus aucun navire américain ne serait en sécurité dans son île. L'information était remontée jusqu'à San Francisco où les filles furent retrouvées et secourues.

En 1850, les îles Marquises sont bien connues du public américain grâce à l'écrivain Herman Melville dont le premier ouvrage *Taiipi* édité en 1846, est de suite devenu un best-seller. L'auteur y a raconté, de façon romancée, son séjour sur l'île de Nuku Hiva où il s'était évadé du baleinier *Acushnet*.

Un autre de ses ouvrages, qui sera édité en 1851, va être plébiscité jusqu'à faire partie du patrimoine littéraire mondial : il s'agit de *Moby Dick* ! Melville nous fait entrer dans l'univers rude des baleiniers américains qui partaient en campagne sur les océans plusieurs années de suite sans revoir les leurs et des mois entiers sans toucher terre ; autant dire que toute escale dans les îles où ils pouvaient se ravitailler en eau douce, en fruits et aliments frais, et aussi avec l'espoir d'y faire quelques rencontres féminines, était un intermède impatientement espéré. Pour les capitaines des baleiniers, soucieux avant tout de la rentabilité de leur périple, les îles étaient surtout une précieuse ressource en bois de chauffage, matière indispensable pour alimenter les fourneaux où l'on transformait la graisse des captures en une huile stockée en tonneaux ; donc, pour la vitalité de l'industrie baleinière américaine, il est indispensable que les îles Marquises, proches d'une riche zone de chasse, soient des lieux d'escale



tranquilles où navires et équipages puissent aborder en sûreté.

Au temps de la « Ruée vers l'or »

En 1848, la découverte d'or en Californie – qui vient d'être annexée par les Etats-Unis en 1846 mais ne deviendra sa propriété effective qu'en 1849 à la suite du traité de Guadalupe –, va susciter l'attrance des foules avec de grands

HISTOIRE

brassages de populations et la naissance de villes champignons imprégnées d'une violence chronique. Le village de San Francisco, fondé en 1836 sur les collines de la célèbre baie, va rapidement devenir une ville en passant de 1000 habitants en 1848 à 20 000 en 1850, 70 000 en 1862 ; tout aussi rapidement, la vaste baie à méandres bien abritée va devenir le port le plus fréquenté de la côte ouest où se côtoieront toutes sortes de navires en provenance des divers pays autour du Pacifique, mais également des petits royaumes îliens. Le tout nouvel Etat de Californie va se trouver rapidement confronté à ses erreurs de jeunesse : c'est que tout est allé si précipitamment lors de sa création et de son annexion que sa Constitution, la mère des lois, est restée assez embryonnaire et la loi n'y est encore qu'une sorte de patchwork chaotique de coutumes mexicaines issues de l'occupation coloniale espagnole, de juridictions américaines de l'Union amenées par les expatriés et de traditions rudes provenant des camps de mineurs où la poudre parlait facilement.

A toute société, il faut des lois reconnues et des gens aptes à les appliquer mais, à San Francisco, ce ne sera chose faite qu'au début 1850 avec la création d'une Cour suprême de Justice qui, lorsqu'elle va vouloir réguler les comportements, prendra vite conscience de ses limites avec les vides juridiques auxquels elle sera confrontée.

Si la Ruée vers l'or a exacerbé les passions



On voit les bâtiments de l'escadre de l'amiral Abel Dupetit-Thouars, le fort Collet, la résidence de l'administrateur (qui existe encore à droite). (Caleb Purrington, Whaling Voyage Round the World ; Collection du New Bedford Whaling Museum).



mercantiles, il en est autant pour les pulsions masculines car il y a un très grand déséquilibre des sexes, la plupart des milliers d'immigrants étant des hommes mûrs venus en célibataires. Pour répondre à la demande, des *saloons* à la compagnie féminine tarifée éclosent dans les villes champignons plus rapidement que les édifices religieux et certains y ont vu là un très lucratif commerce qui pouvait être pratiqué à moindre frais à bord de navires au mouillage...

La Ruée vers l'or de la Californie, puis ensuite du Klondyke, furent des aventures qui ont concerné tout autant les populations des continents que les îles et pays riverains du Pacifique. Pour pouvoir accéder aux mirages de l'Eldorado californien depuis la côte est des Etats-Unis (encore appelés l'Union), il n'existait pour les ambitieux que trois solutions, toutes longues, hasardeuses, voire périlleuses :

- plusieurs mois pour traverser en chariot tout le territoire nord-américain d'est en ouest en se joignant à des convois pour se défendre des obstacles et des indiens ;

- plusieurs mois de navigation en prenant la voie maritime par le Cap Horn pour ensuite remonter toute la façade Pacifique du continent américain ;

- Enfin, compter plusieurs semaines de navigation et plusieurs jours à pieds ou à dos de mulets pour entreprendre la traversée terrestre de l'isthme de Panama en espérant y échapper aux pièges de la jungle, aux fièvres, aux insectes, aux serpents et aux détresseurs de voyageurs !

Sur la côte est, onze compagnons ont décidé de s'associer afin d'acquérir un navire avec lequel ils feront le voyage de New-Bedford jusqu'à San Francisco, via le Cap Horn, et qu'ils pourront utiliser là-bas comme base ou pour commercer pendant qu'ils travailleront aux mines. Ce sera la goélette *Jupiter*, capitaine Snow, à bord de laquelle ils arriveront fin mai 1850 en baie de San Francisco, pour de là se rendre par la rivière San Joaquin à Stockton, une ville à 70 km à l'est de Benicia, tout juste fondée en 1849, d'où les prospecteurs partent vers les mines. La goélette reviendra ensuite au mouillage dans la baie de San Francisco tandis que les associés vont se préparer à affronter le terrain, et surtout l'hiver, en chassant pendant la belle saison pour se constituer un stock de provisions.

Ce n'est qu'aux environs de février 1851 qu'ils gagneront les mines du comté de Tuolumne, alors que le capitaine de leur goélette avait durant ce temps défrayé la chronique à la suite d'un voyage aux îles Marquises...

Ce voyage fut-il entrepris dans le but que nous allons voir, c'est-à-dire que les onze associés ou une partie de ceux-ci étaient complices, ou bien le capitaine Snow profita-t-il des circonstances ? Nous ne le saurons jamais, mais

quelques indices laissent à penser que les compagnons ne pouvaient pas ne pas avoir eu connaissance de ce qu'était devenu leur navire : à savoir un bordel flottant ! De là à ce qu'ils en aient été les premiers clients... : « *brothel* » en anglais, pour les prudes, c'est le mot utilisé dans les relations officielles au sujet de cette affaire.

Dans les îles, on kidnappe des femmes !

La goélette *Jupiter* ne doit pas être confondue avec le brick mexicain du même nom, un navire de plus fort tonnage, qui, à la même époque, fréquentait aussi la baie de San Francisco. Les archives de la presse de San Francisco indiquent le 12 juin 1850 que la goélette *Jupiter*, de New-Bedford, doit appareiller, mais ce n'est que le 25 juillet qu'il est précisé qu'elle est partie pour les îles Marquises sous le commandement du capitaine Snow. En admettant qu'il lui ait fallu au moins trois semaines de voyage pour arriver sur place, ce qui nous amène à la mi-août, que ce navire a séjourné quelques semaines dans l'archipel comme le rapporte l'enquête qui suivra (admettons trois semaines), puis qu'il lui a fallu au moins trois semaines pour revenir, cela place son retour à San Francisco aux alentours de début octobre, or ce n'est qu'à la fin décembre que nous allons avoir à nouveau de ses nouvelles...

Avec un peu de retard, le journal *Sacramento Transcript* du 23 décembre 1850 rapporte les faits suivants qui vont d'abord passionner les lecteurs de la côte ouest avant d'être connus à travers les Etats-Unis :

« *Au sujet d'un kidnapping de femmes marquisiennes* »

« *Le capitaine Wood, de la goélette Samuel S. Fox, laquelle est arrivée au port samedi dernier depuis la Dominique (une île du groupe des Marquises) (1) nous informe qu'avant de quitter cette île un des chefs a interpellé M. Fraser (le propriétaire du navire), alors que celui-ci se trouvait sur le rivage, pour lui apprendre l'enlèvement de quelques femmes de cette île, parmi lesquelles il y avait la fille d'un chef, laquelle était aussi l'épouse d'un autre chef, et qu'il offrait une récompense pour les voir revenir. Le capitaine Wood indique que les habitants sont entrés en effervescence à ce sujet, et qu'ils veulent exercer leur vengeance sur les premiers blancs qui leur tomberont entre les mains. Le capitaine Wood a pu échapper à ce courroux grâce aux liens d'amitié de l'un des chefs qui l'a prévenu d'éviter les baies qui guettent la capture d'étrangers. Le capitaine Wood est prêt à communiquer toutes les informations qu'il possède à ce sujet lorsque les autorités concernées lui en feront la demande* ».

En fait, depuis un certain temps cette affaire est déjà connue des autorités de San Francisco,

suite à une plainte qui leur a été adressée par un matelot du *Jupiter* qui avait été témoin du rapt des jeunes femmes.

Toujours est-il que les autorités de San Francisco vont agir vigoureusement et les résultats de leur enquête rondement menée vont filtrer à travers la presse.

Daily Alta, Californie, 21 décembre 1850.

« *Quelque part en juillet ou août dernier, la goélette américaine Jupiter, capitaine Snow, arriva dans l'île de La Dominique, (l'une du groupe des îles Marquises) et y resta quelques semaines. Pendant qu'ils étaient sur l'île de La Dominique, le capitaine et le maître persuadèrent cinq filles, l'une d'entre elles étant la reine de la baie, âgée seulement de 14 ans, et les autres des filles de chefs, de monter à bord de la goélette sous de faux prétextes et, après qu'elles furent à bord, tracèrent leur route de force et contre la volonté des filles. Pendant le voyage, les filles furent traitées avec beaucoup de cruauté et après leur arrivée ici elles furent traitées encore pire, jusqu'à ce que toutes ensemble, elles sautent par-dessus bord pour s'échapper vers la côte. Ayant été sauvées de la noyade, elles furent de nouveau prises à bord, la goélette naviguant vers Stockton, tout en retenant les filles à bord.*

Le colonel Collier, le receveur de ce port, a fait un exposé des faits ci-dessus à la Cour suprême de Justice hier matin, et un document d'habeas corpus aussitôt été rédigé, ordonnant au shérif de San Francisco d'appeler les dites femmes à venir déposer devant la Cour suprême, et sommant le capitaine Snow et M. Coleman, le second du Jupiter, à se présenter pour exposer les motifs de leur détention. Alexandre Rose, un matelot à bord du Jupiter, qui avait été embarqué à la Dominique où il résidait depuis deux ans, a souscrit la pétition par laquelle l'assignation a été faite. Le colonel Collier indique qu'il y a actuellement deux navires au port prêts à partir pour les Marquises, qui peuvent ramener ces femmes chez elles. Les capitaines des navires déclarent que cela peut être extrêmement risqué d'entreprendre des voyages sans ces filles, car ils craignent fort que les indigènes veuillent prendre une revanche sur tout navire américain qui viendra à visiter les îles [Marquises]. Le colonel Collier nous apprend que, lorsqu'il était au port, le capitaine Snow forçait les filles à recevoir la visite d'hommes dissolus et qu'ainsi, par ce vil trafic, il avait réussi à se constituer une importante somme d'argent ».

Tout est dit dans ce premier article : l'exposé des faits, le nom des protagonistes, l'enlèvement des victimes, leur jeunesse et leur qualité, la prostitution forcée à laquelle elles ont été soumises et le honteux bénéfice qu'en avait retiré le capitaine Snow pendant près de deux

1 - La Dominique = Hiva Oa ; c'est l'appellation ancienne que les navigateurs espagnols avaient donnée aux îles en 1595.



Le port de San Francisco à l'époque de la Ruée vers l'or (1848).



mois ! De nos jours les chefs d'accusation qui en résulteraient seraient suffisants pour que l'Etat de Californie prononce *illico* une peine d'emprisonnement à vie, mais en 1850 il en allait autrement... Cependant, la justice de cet Etat sut prendre des décisions rapides pour conclure, comme la presse de l'époque va nous l'apprendre.

Colonel James Collier, défenseur des faibles et des opprimés...

Ce fut une chance pour les captives que ce soit le colonel James Collier qui s'inquiétait de leur sort, les prenne sous sa protection et agisse pour que justice leur soit rendue ; eurent-elles conscience qui était l'éminent personnage auquel elles devraient leur liberté ? James Collier, né dans le Connecticut en 1789, s'il n'était pas l'un des pères de la Nation, était certainement l'un de ses plus fidèles et exemplaires serviteurs. Avant d'entreprendre des études de droit, il s'était battu à la tête d'un régiment new-yorkais lors de la guerre de 1812 où il avait participé à la bataille de Queenstown. Devenu membre du barreau de la ville de Steubenville, ses talents sont vite remarqués et le mouvement Wigh auquel il appartient le présentera à l'élection de gouverneur du Connecticut ; n'étant pas élu, il est proposé au poste de juge fédéral ce qui le conduira à participer à la convention qui fera élire en 1848 Zachary Taylor comme 12^e président des Etats-Unis. Le nouveau président le chargera d'une mission de confiance : gagner au plus vite la Californie pour y organiser la collecte des impôts du nouvel Etat et installer une douane au port de San Francisco. Tout ce qui est à faire sera laissé à son initiative, mais il y a urgence ! A près de 60 ans, le colonel Collier va donc entreprendre la traversée de tout le continent d'est en ouest par tous les moyens. Au Nouveau-Mexique, on lui adjoint une escorte

de la cavalerie américaine à partir de Santa Fé et en avant, à cheval, en diligence ou en chariot à travers déserts, neiges des montagnes rocheuses et Indiens. Les survivants de cette expédition seront récupérés par hasard, à moitié morts de faim et de soif, dans le désert californien où ils s'étaient égarés.

A peine remis, Collier s'attaque à sa tâche en commençant par définir ses attributions de *collector* de la baie de San Francisco qui sont à la fois celle de collecteur d'impôts, de maître des douanes et de police du port. En s'appuyant sur un corps de douaniers et d'auxiliaires de justice à sa disposition, il entreprend de mettre de l'ordre dans la baie de San Francisco où la centaine de navires de toutes nationalités qui se trouvaient au mouillage à son arrivée avait failli le faire renoncer... Il fait construire en brique un imposant bâtiment des douanes, qui un temps sera le plus haut immeuble du port, et un an plus tard, l'ordre règne en apparence car, excellent organisateur, le colonel dispose d'un réseau d'informateurs qui lui permet d'avoir un œil à peu près partout...

Cependant, avant tout, Collier était un humaniste, un fervent chrétien opposé à l'esclavage, un notable très apprécié et respecté de son entourage car il était à l'écoute de tous, aussi ne pouvait-il que mettre toutes ses forces en œuvre pour venir à l'aide des jeunes îliennes en perdition. C'est donc lui, en supplément de ses fonctions, qui va tenir le rôle de détective et d'avocat de l'Etat de Californie pour mettre le capitaine Snow hors d'état de nuire et soustraire les filles de ses griffes.

Jugement rapide !

Suite à la plainte du matelot Rose, le colonel Collier obtient de la jeune Cour Suprême de

Justice de la Californie (elle vient d'être créée au début de l'année 1850), un acte d'*habeas corpus* (2) permettant de procéder à l'arrestation immédiate du capitaine Snow et de Coleman, le second du *Jupiter*. Bien que ce soit l'hiver, les événements vont alors se succéder rapidement : le vendredi 20 décembre, le maître du port de San Francisco ordonne à deux de ses hommes, le colonel Jack Hays et son adjoint John Carpenter, de rejoindre Stockton afin d'y procéder aux interpellations et de ramener tous les prévenus, hommes et femmes, avec eux. Le dimanche 22, ils sont de retour mais ils ne ramènent qu'une seule jeune îlienne transie car les autres, qui avaient réussi à s'enfuir, doivent errer dans San Francisco ; cependant la police de la ville parviendra à les y dénicher et le lendemain matin, alors qu'une foule nombreuse se presse avec curiosité dans les locaux du shérif, empressée de voir la « Reine » et ses suivantes, le colonel Hays est en mesure de les présenter toutes ensemble devant la Cour Suprême de Justice. Les cinq jeunes femmes peuvent y décrire tous les mauvais traitements qu'elles ont subis et les termes utilisés au sujet de ce que leur ont fait subir leurs bourreaux sans équivoques, aussi est-il ordonné qu'elles soient libérées de suite ! Le Capitaine Snow et son second, Coleman, eux, ont été enfermés en attente de leur examen et lorsqu'ils paraissent à leur tour devant la Cour, ils doivent répondre à l'accusation d'avoir enlevé et emmené de force leurs victimes depuis leur île Hiva Oa.

Le lendemain, mardi 24, la salle du tribunal est archi-bondée, jusqu'à faire suffoquer le public qui s'y presse, avide de connaître les circonstances de l'enlèvement des îliennes. Le colonel Collier y représente les victimes et maître Parburt y assure la défense du Capitaine

2 - Ordonnance qui permet à un détenu de comparaître rapidement devant un tribunal afin que soit examiné le bien-fondé de sa détention.



Snow et du Second Coleman. L'examen des faits s'étend en longueur mais il n'y en a aucun qui ne soit déjà connu. Le capitaine Snow affirme que tout est faux, sinon que les faits pourraient être dus à l'inconduite de quelques uns de ses matelots parce qu'il n'avait jamais permis que l'on fasse des avances aux passagères, mais la responsabilité du capitaine à l'origine du rapt et des sévices qui ont suivi est confirmée par le matelot Alexandre Rose, l'acteur de la demande d'*habeas corpus*. Ce dernier explique au tribunal qu'il avait vécu deux ans dans l'île de Hiva Oa et qu'il y était bien accepté par la population :

« *que quelque part en juillet ou août dernier, la goélette américaine Jupiter, dont Snow était le capitaine, était arrivée dans l'île pour y rester quelques semaines, et que le plaignant avait embarqué à bord comme matelot pour pouvoir revenir au port de San Francisco ; que pendant que la goélette était au mouillage à la Dominique, le capitaine et le second avaient proposé à cinq jeunes femmes – l'une d'entre elles étant la « Reine de la Baie », âgée d'environ 14 ans, et les autres étant toutes des « filles de chefs » –, à monter à bord du navire sous quelque faux prétexte et, après qu'elles soient venues, ils avaient mis les voiles et avaient emmené ces filles de force et contre leur gré jusqu'à San Francisco. Que tout le temps du voyage, elles furent traitées avec la plus grande cruauté, et qu'après leur arrivée ce fut encore pire, à un tel point qu'elles sautèrent toutes par dessus bord, mais qu'elles furent sauvées de la noyade pour être ramenées sur le navire ; qu'ensuite la goélette rallia Stockton en maintenant de force les filles prisonnières à bord contre leur gré. Que le plaignant connaissait très bien l'identité de ces jeunes femmes au nom desquelles il avait rédigé la demande d'*habeas corpus* qui avait permis qu'elles soient présentées devant cette cour. »*

Ainsi est-il venu témoigner pour confirmer tous les sévices qu'ont dû subir les victimes : tout le temps de la traversée, elles ont été gardées enfermées et privées de nourriture, jusqu'à ce que, affamées, elles finissent par céder aux désirs de leurs tourmenteurs. Tandis que parmi le public il se murmure qu'il ne peut exister à travers toute la Californie pire crapule que ce capitaine Snow, la défense intervient pour essayer de semer quelques doutes :

« *L'avocat des accusés a prétendu, avec une certaine apparence de sérieux, que les femmes avaient été remises aux bons soins du capitaine Snow ; qu'il n'avait commis aucun délit contre les lois de la Californie et que, si ce n'avait été le trouble d'avoir amené ces filles ici, il avait été entièrement à leur service* » ; le second Coleman, après avoir été relaxé dans cette affaire, a également essayé d'atténuer la res-

ponsabilité de son capitaine, mais son témoignage s'avère de peu de poids et est réfuté. « *La transformation de la goélette en « bordel » flottant ne peut être niée* », aussi le docte avocat de la défense réussit à trouver une faille et argumente que « *le capitaine Snow avait parfaitement le droit de faire ce qu'il a fait, parce qu'il n'existe aucune loi en Californie qui condamne ces actes* »...

Le jeudi 26, à 10 heures du matin, la sentence est rendue dans une ambiance houleuse car il est apparu qu'effectivement aucune juridiction ne s'applique à cet acte d'enlèvement... Le rapt des iliennes ne peut être puni par la loi, même si le kidnapping de ces femmes se rapproche du crime que les lois contre l'esclavage punissent ; et bien qu'il soit probable que cette affaire aurait été considérée comme une sorte d'acte de piraterie si elle avait été jugée par la cour fédérale des Etats-Unis, il faut s'en tenir aux seules lois en vigueur de la Californie ! Le public gronde à ce verdict :

« *Nous ne doutons pas qu'il n'y ait pas un seul homme dans notre communauté qui soit suffisamment ignoble pour pouvoir excuser la conduite du Capitaine Snow* » tandis que l'avocat et son client jubilent déjà ; mais le juge n'en a pas fini : « *Le maintien en captivité des victimes à bord de la goélette, une fois celle-ci arrivée au port, est une sorte d'emprisonnement qui entre, lui, dans le cadre de la juridiction, et un jugement peut être prononcé pour cela. La caution est fixée à 5000 dollars* » !

Les jeunes marquisienne ressortent libres au soleil au beau milieu d'une foule qui les tient en sympathie tandis que Snow se retrouve incarcéré dans l'attente que le montant de la caution soit versé ; nous ignorons si elle le fut et si le Capitaine Snow put un jour naviguer à nouveau.





Conclusions

Cette affaire qui avait provoqué la curiosité des habitants de San Francisco allait aussi susciter un fort élan de solidarité féminine à l'égard des jeunes victimes. Une association de dames de cette ville ont avisé le juge de leur souhait de pouvoir habiller ces pauvres créatures d'habits convenables, et qu'elles puissent retourner dans leur île le plus vite possible, d'ici là, elles resteront sous la sauvegarde du colonel Collier jusqu'à ce que celui-ci leur ait trouvé un passage vers leur île. Pour s'occuper, les filles se promènent parfois dans les rues à la découverte de San Francisco, ce qui vaut dans la presse ces quelques lignes amusées mais somme toute peu charitables :

Sacramento Transcript, 31 décembre 1850.

« *La Reine de la baie.*

Sa Majesté des Marquises se promenait hier dans la rue Montgomery. Elle était en chaussures et bas, pantalonnettes et vêtements de fine mousseline. Ses cheveux étaient peignés avec soin, et bordés d'un filet de laine. Elle n'avait pas besoin de porter une couronne : elle est de la taille de la reine Victoria, mais un brin plus foncée, et son visage est aussi revêche que si elle avait été conservée dans du vinaigre. Sa lèvre supérieure est aussi longue que celle de sa Majesté d'Angleterre, couvrant, en fait, la rangée supérieure de ses dents. Elle marchait mal, montrant ainsi qu'elle manquait de l'élégant entrainement que la duchesse de Kent avait prodigué à Victoria, ou qu'elle n'en avait pas besoin pour s'affairer. Nous avons compris que la Reine et ses infortunées associées sont sur le point de rejoindre leur pays à bord d'un navire qui va prochainement appareiller pour les Marquises ».

Il est indiqué dans les mouvements du port de San Francisco que le 9 janvier 1851, la goélette *Warsaw*, capitaine Baker, s'apprête à appareiller pour les îles Marquises avec cinq passagers à bord ; il n'y a pas d'état nominal des passagers, aussi ne pouvons nous que supputer que ce soit bien là le navire qui a ramené les Marquisiennes chez elles, ce qui est fort probable car aucun autre navire ne partira les semaines suivantes pour cette destination. Ce sera le premier voyage de la *Warsaw* vers cet archipel, et nous pensons qu'elle en a été récompensée car lorsqu'elle reviendra à San Francisco le 25 mai, après 45 jours de mer depuis les îles Marquises, la goélette ramènera avec elle une cargaison exceptionnelle d'une centaine de porcs vivants.

Presque en même temps, le colonel Collier allait se retirer de ses fonctions de percepteur et une cérémonie officielle d'adieux lui fut rendue le 6 janvier 1851. Il allait se lancer dans la politique pour être candidat à l'élection de sénateur des Etats-Unis pour la Californie et sera présenté au Sénat le 18 février 1851. L'élection qui suit est fort divisée et 25 tours ne suffiront pas



Bourgeoises de San Francisco vers 1948.

à départager les candidats ; par la suite, une sombre cabale au sujet de sa gestion passée comme percepteur du port de San Francisco le fera rejeter. Ainsi apprend-t-on, en juillet 1851, après que le président Taylor qui était le protecteur de Collier fut décédé, que le gouvernement français est sur le point de déposer une plainte contre les Etats-Unis au sujet d'une confiscation abusive pour non-conformité avec les taxes légales, laquelle confiscation avait été diligentée par le colonel Collier pour des marchandises d'une valeur de 3 millions de dollars ! Bien que désabusé par la politique, ceci n'empêchera pas Collier de continuer à mener une vie patriotique très active. Ainsi à l'âge de 74 ans, en pleine guerre de Sécession, il prendra la tête d'un détachement de défense pendant le raid de la cavalerie confédérée de Morgan de 2500 chevaux à travers les Etats de l'Union. Il décèdera le 2 février 1873 à l'âge de 84 ans.

De toutes les îles Marquises, et jusqu'en 1880, l'île de Hiva Oa fut empreinte d'une hostilité sourde et agitée de soubresauts belliqueux envers les étrangers de passage qui s'y risquaient. Etait-ce dans la mémoire insulaire une défiance acquise conséquente à l'enlèvement des cinq jeunes femmes ? Toujours est-il qu'il n'y était pas bon pour un « blanc » de se retrouver isolé sur le rivage ; l'épisode le plus célèbre à ce sujet est celui du lieutenant Whalon, qui, en représailles d'un raid esclavagiste mené par des navires péruviens, fut capturé en 1864 lors d'une escale de son navire à Puamau. Le pasteur hawaïen Kekela offrit sa vie en échange de celle du prisonnier qui allait être mis à mort et le président Lincoln des Etats-Unis tint par la

HISTOIRE

suite à récompenser ce noble geste qui avait réussi à arrêter la main du bourreau (*lire TPM 100, août 1999*).

Des Marquisiennes ont fait modifier les lois de Californie...

Cette histoire n'en serait pas une si elle n'avait pas eue une conséquence juridique heureuse pour l'enfance californienne à venir. En fait, jusqu'au milieu du 19^e siècle la Californie n'avait pas du tout de vrai système légal si ce n'est un embryon de Cour de justice ; contrairement aux autres Etats qui avaient déjà établis leurs règles avant d'être admis dans l'Union, la Californie avait formé son gouvernement au milieu du désordre politique et du chaos social qui avaient suivis la guerre contre le Mexique et la découverte d'or ; une première constitution fut adoptée en 1849 mais bâtie dans l'urgence plutôt que mûrement réfléchie, elle allait laisser de nombreux vides juridiques comme devaient le révéler les premières affaires d'importance que la jeune Cour Suprême de Justice allait avoir à traiter. On dit de la première année du fonctionnement de cette cour, qu'elle fut pour le moins « colorée et chaotique » ; depuis son ouverture, l'affaire des captives du *Jupiter* ne fut que le second dossier sérieux qu'elle eût à juger, mais il permit de révéler qu'il n'existait pas en Californie de système légal permettant de protéger les enfants et qu'il convenait d'y remédier au plus vite. Ce ne fut pas chose simple car tout était à définir et d'abord jusqu'à quel âge un individu devait-il être considéré comme étant un enfant ? Filles et garçons auraient-ils des règles communes ? Toute une série de lois suivirent et ont évolué depuis pour protéger l'enfance en Californie, mais qui de nos jours sait qu'on en doit l'origine première à l'enlèvement d'une « Reine de la baie » marquisienne et de ses suivantes ? Les archives juridiques de la Cour suprême de l'Etat de Californie, elles, en ont gardé mémoire et tout étudiant américain en droit peut l'y apprendre.

Jean-Louis Tamatoa CANDELOT,
île Ua Pou, le 13/11/2013

Bibliographie

- Bailleul Michel : *Les îles Marquises, Cahiers du Patrimoine n°3*, Ministère de la Culture de la PF – Novembre 2001.
- *Boston Daily Evening*, Feb. 10, 1851
- *Daily Alta California*, 12 June 1850, 25 July 1850, 21 December 1850, 24 December 1850, 25 December 1850, 11 February 1851.
- Dening Greg : *Marquises, 1774-1880*, Editions Eo Enata, 1999.
- Kennick Arnold : *From the Mexican California Frontier*, 2004
- *Sonoma valley Sun* 21 janvier 2010.
- California. Supreme Court, December 1850.
- *New-York Daily Tribune*, February 8 1851
- *Sacramento Transcript*, 23 December 1850, 25 december 1850, 30 December 1850, 31 December 1850, 14 January 1851.